

**Nombre de
Membres**

En exercice : 23

Qui ont pris part au vote : 21

Pour : 21

Date de la convocation : 28 novembre 2022

Séance du 6 décembre 2022

Délibération 2022 – 22/12/06-01

L'an deux mil vingt-deux le 06 décembre

À 19h15, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil municipal, en mairie de Vonnas sous la présidence de **Monsieur Alain GIVORD, Maire**

PRESENTS :

Alain GIVORD	Jean-François CARJOT	Elodie DESMARIS
Jean-Louis GIVORD	Nathalie DUCLOS	Claude RABUEL
Françoise BERTHOUD	Michèle LAURENT	Serge DUMARAIS
René TRONCY	Guy GABILLET	Françoise DUBOIS
Marie-Françoise PERROUD	Nadine TRESSELT	Karine THIBERT
Christian RAVOUX		

EXCUSES : Catherine MIGNOT, Cédric GREGOIRE, Sébastien LEQUEUX, Ufuk YUKSEL, Caroline TROUILLOUX, Cécile NIZET, Alexandre DESRAYAUD

POUVOIRS : Catherine MIGNOT donne pouvoir à Nathalie DUCLOS, Cédric GREGOIRE donne pouvoir à Claude RABUEL, Sébastien LEQUEUX donne pouvoir à Alain GIVORD, Cécile NIZET donne pouvoir à Françoise DUBOIS, Ufuk YUKSEL donne pouvoir à Jean-François CARJOT

SECRETAIRE : Françoise DUBOIS

Objet : tarifs des locations de salles au 1^{er} janvier 2023

Considérant qu'il convient d'examiner les tarifs en vigueur pour la location des salles communales,

Vu la proposition faite par les différentes commissions municipales,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

FIXE ainsi qu'il suit les tarifs applicables à compter du 01 janvier 2023 et précise que ces tarifs resteront en vigueur jusqu'à ce qu'une prochaine délibération du conseil municipal les modifie.

● *Locations de salles*

TARIFS par journée A compter du 1er Janvier 2023	Tarifs en euros
ESPACE DES ASSOCIATIONS	
<i>salle Claude DESPORTES (50 pers max)</i>	
Associations locales <u>Salle</u> Claude Desportes (uniquement)	Gratuit
Particuliers de Vonnas <u>Salle</u> Claude. DESPORTES, sanitaires et cour	245.00
Particuliers de Vonnas <u>Salle</u> Claude. DESPORTES et sanitaires (sans la cour)	82.00
Particuliers Hors Vonnas ; <u>Salle</u> Claude. DESPORTES, sanitaires et <u>cour</u>	414.00
CAUTION DE RESERVATION ou DEPOT DE GARANTIE	204.00
Tarifs hivernaux Si Chauffage (y compris les associations)	72.40
CENTRE SAINT MARTIN (plus de 50 pers.)	
Du 1 novembre au 30 mars, le centre n'est pas chauffé.	
<i>Spectacles, Concerts, Manifestations Culturelles Assemblées Générales, Conférences, Vins d'honneur</i>	
Associations de Vonnas	Gratuit pour la période sans chauffage
Associations de Vonnas avec entrées payantes	77.00
Entreprises de Vonnas, particuliers	123.00
Hors Vonnas (entreprises, commercial, associations, particuliers, politique ...)	291.00

Période de chauffage prestation Forfait Chauffage à ajouter (y compris pour les associations)	72.00
Expositions/répétition/Vonnas et extérieur	
Forfait Week End (sauf installation)	143.00
Forfait pour une semaine (7 jours) (sauf installation)	582.00
Forfait chauffage pour une semaine (période de chauffe))	306.00
CAUTION DE RESERVATION ou DEPOT DE GARANTIE	204.00
SALLE DES FETES	
Associations Locales / Comites D'entreprises Locaux /	
Entreprises Locales/Particuliers	
Les consommations réelles de la salle des fêtes seront facturées en complément des forfaits détaillés ci-dessous. Il y aura donc, en plus de la part fixe forfaitaire, l'application d'une part variable liée aux consommations d'énergies. Les compteurs d'électricité et de gaz seront relevés lors de la remise des clefs et lors de l'état des lieux de sortie. L'énergies réelles consommés seront calculées par la différence des index de début et de fin et seront facturés au prix des énergies (électricité et gaz) en cours lors de l'utilisation de la salle.	
SALLE 1	137.00
SALLE 2	283.00
GRANDE SALLE (1+2)	384.00
CUISINE pour salle 1	124.00
CUISINE pour salle 2 et grande salle (1+2)	144.00
second jour d'utilisation et jours suivants	
SALLE 1	69.00
SALLE 2	142.00
GRANDE SALLE (1+2)	192.00
CUISINE pour salle 1	62.00
CUISINE pour salle 2 et grande salle (1+2)	72.00
Particuliers De Vonnas	
SALLE 1	215.00
SALLE 2	455.00
GRANDE SALLE (1+2)	623.00
CUISINE pour salle 1	124.00
CUISINE pour salle 2 et grande salle (1+2)	144.00
<small>Accusé de réception en préfecture 00120104576-20221206-22_12-08-01_11E Date de réception préfecture : 13/12/2022</small>	

Second jour d'utilisation et jours suivants	
SALLE 1	108.00
SALLE 2	228.00
GRANDE SALLE (1+2)	312.00
CUISINE pour salle 1	62.00
CUISINE pour salle 2 et grande salle (1+2)	72.00
Matelains Et Conscrits	
(Grande salle +cuisine)	137.00
HORS VONNAS	
Particuliers, associations extérieures, commercial et politique	
SALLE 1	662.00
SALLE 2	1122.00
GRANDE SALLE (1+2)	1530.00
CUISINE pour salle 1	250.00
CUISINE pour salle 2 et grande salle (1+2)	296.00
Second jour d'utilisation et jours suivants	
SALLE 1	331.00
SALLE 2	561.00
GRANDE SALLE (1+2)	765.00
CUISINE pour salle 1	125.00
CUISINE pour salle 2 et grande salle (1+2)	148.00
Manifestations extérieures à la salle des fêtes sur parking avec location du BAR forfait de	106.00
Associations de Vonnas subventionnées par la commune et partenaires la commune , organisant une animation publique avec inscription au calendrier annuel des manifestations	1 gratuité de salle par an sur présentation du projet
Réparation après état des lieux et constat de dégradations mineures (dégradations plus importantes facturation au coût réel de remise en état et des travaux)	183.50
ARRHES à verser au moment de la réservation uniquement que	
<small>Agence des participations 069-210104376-20221208-22-12-00-01-DE Date de télétransmission : 13/12/2022 Date de réception préfecture : 13/12/2022</small>	
30% du montant de la location sera versé à la réservation de.	

<p>la salle sous forme d'arrhes</p> <p>en cas d'annulation moins de 60 jours avant la manifestation 50% du montant de ces arrhes seront conservés</p> <p>en cas d'annulation moins de 30 jours avant la manifestation 100% des arrhes seront conservés</p> <p>en cas d'annulation complète sans préavis sans délais, la totalité des arrhes sera conservé</p>			
<p>LOCATION DE VAISSELLE POUR LA SALLE DES FETES</p> <p>(VAISSELLE MISE A DISPOSITION GRATUITE POUR LES ASSOCIATIONS)</p>	<p>Tarifs inchangés</p>		
<p><i>Assiettes plates larges.....</i></p> <p><i>Assiettes plates moyennes.....</i></p> <p><i>Assiettes creuses.....</i></p> <p><i>Assiettes à desserts.....</i></p> <p><i>Verres à vin 19cl.....</i></p> <p><i>Flûtes 19cl.....</i></p> <p><i>Verres dit de bar.....</i></p> <p><i>Couteaux.....</i></p> <p><i>Fourchettes.....</i></p> <p><i>Cuillères à café.....</i></p> <p><i>Cuillères à soupe.....</i></p> <p><i>Tasses.....</i></p> <p><i>Coupes à dessert.....</i></p> <p><i>Cendriers.....</i></p> <p><i>Louches, cuillères de service.....</i></p> <p><i>Fourchettes de service.....</i></p> <p><i>Corbeilles à Pain.....</i></p> <p><i>Saladiers</i></p> <p><i>Pichets</i></p> <p>Seau à Champagne</p>	<p>Casier de 30 : 4.00€</p> <p>Casier de 30 : 4.00€</p> <p>Casier de 50 : 5.00€</p> <p>Casier de 100: 8.00€</p> <p>Casier de 36 : 4.00€</p> <p>Casier de 49 : 5.00€</p> <p>Casier de 36 : 4.00€</p> <p>Casier de 50 : 5.00€</p> <p>Casier de 50 : 5.00€</p> <p>Casier de 50 : 6.00€</p> <p>Casier de 50 : 6.00€</p> <p>Casier de 30 : 4.00€</p> <p>Casier de 96 : 8.00€</p> <p>Casiers de 6: 3.00€</p> <p>Gratuit</p> <p>Gratuit</p> <p>Casier de 10 : 4.00€</p> <p>Casier de 14: 4.00€</p> <p>Casier de 8 : 3.00€</p> <p>Gratuit</p>		
<p>REPLACEMENT DES PIECES CASSEES OU PERDUES</p>			
<table border="1"> <tr> <td data-bbox="97 1951 560 2022"> <p>Accusé de réception en préfecture 001-210104576-20221206-22-12-06-0 (Fix à l'unité) Date de télétransmission : 13/12/2022 Date de réception préfecture : 13/12/2022</p> </td> <td data-bbox="560 1951 1382 2022"></td> </tr> </table>		<p>Accusé de réception en préfecture 001-210104576-20221206-22-12-06-0 (Fix à l'unité) Date de télétransmission : 13/12/2022 Date de réception préfecture : 13/12/2022</p>	
<p>Accusé de réception en préfecture 001-210104576-20221206-22-12-06-0 (Fix à l'unité) Date de télétransmission : 13/12/2022 Date de réception préfecture : 13/12/2022</p>			

<i>Assiettes, Saladiers, Louches, Couverts de Service.....</i>	7.00 €
<i>Verres, Tasses à Café, Coupes à dessert, cendriers, couverts.....</i>	4.00 €
<i>Verres (Bar).....</i>	3.00 €
<i>Pichets , Seaux à champagne, corbeilles à Pain.....</i>	15.00 €
<i>Planche à découper.....</i>	60.00 €
<i>Couteaux à Pain.....</i>	30.00 €
<i>Plaques à rôtir</i>	90.00 €
Audition Ecole Musique Répétitions	gratuit
Arbres Noël des écoles de VONNAS et répétitions collège	gratuit
Forfait déchets non recyclables : 50 € par bac de 660 l	50€
CAUTION DE RESERVATION Ou DEPOT DE GARANTIE (identique à toutes les locations) particuliers, entreprises et pour tous utilisateurs hors Vonnas	700.00
 Nouveau : Utilisation de la sono CAUTION DE RESERVATION Ou DEPOT DE GARANTIE (identique à toutes les locations) Associations, particuliers, entreprises et pour tous utilisateurs hors Vonnas	500.00
ATTESTATION D'ASSURANCE	Obligatoire

ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES TRANSMISSION AU CONTROLE DE LEGALITE ...
ET AFFICHAGE EN DATE DU 13 DEC. 2022

Adopté à l'unanimité
Pour extrait certifié conforme
Le-Maire
Alain GIVORD




Accusé de réception en préfecture
001-210104576-20221206-22-12-06-01-DE
Date de télétransmission : 13/12/2022
Date de réception préfecture : 13/12/2022